



Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle se font à partir du mois d'avril pour les enfants ayant trois ans révolus au 31 décembre de l'année en cours (enfants nés en 2019).

Pour les enfants nés en 2020, contacter la directrice. Une réponse définitive sera donnée fin juin après le dernier conseil d'école en fonction des inscriptions.

Modalités d'inscription :

1°- Inscription de son enfant à la mairie de Sauveterre de Guyenne : se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile

2°- Admission de son enfant à l'école maternelle : se munir

- de la fiche d'inscription de la mairie
- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant à jour des vaccinations obligatoires (DTPolio, haemophilus influenzae B, coqueluche, hépatite B, ROR, méningocoque C et pneumocoque)

Les horaires :

Les inscriptions se font exclusivement sur rendez-vous.

Prendre rendez-vous :

- | par téléphone (05 56 71 51 61)
- | par mail (ce.0332185w@ac-bordeaux.fr)